

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 15 (1917)
Heft: 4

Artikel: Jubilé Emile Rügger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

serait: *la décomposition du calcul selon les éléments de levé*. Mais à cause de la grande quantité d'éléments, elle ne contenterait pas le bailleur, soit pour l'abornement, soit pour le levé de détail.

En dehors de cela, nous aurions encore à distinguer, par exemple, entre un prix par borne en terrain plat ou en terrain abrupt, ou entre un prix par borne, lorsque l'on compte 20 bornes par hectare, ou entre un prix par borne, lorsqu'on ne compte que les bornes par nature, etc.

Je forme le voeu que ces lignes contribuent à un échange de vue sur les questions de la taxation, afin que les collègues prennent part à la discussion, de manière que nos efforts en vue de la taxation aboutissent à un résultat satisfaisant.

Zurich, janvier 1917.

Rud. Werffeli.

Jubilé Emile Rügger.

Il n'est sans doute pas un participant au second acte qui suit régulièrement les assemblées générales de la Société suisse des Géomètres, qui ne se rappelle la personne du major de table attitré. Un major de table entraînant, maniant avec la même verve l'allemand et le français, et qui par son inépuisable gaîté, son talent à mettre sur pied un programme riche et varié, réussit à maintenir les rangs serrés jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Une assemblée plus modeste que nos assemblées générales se réunissait le vendredi 16 février 1917 au Café Dézaley, la pinte vaudoise bien connue des Romands de passage à Zurich. Le chef et le personnel du Bureau des mensurations de la ville de Zurich avaient tenu à fêter le 25^e anniversaire de l'entrée en fonctions du collègue Emile Rügger. Ce fut une soirée tout intime. Des discours sérieux ou humoristiques alternèrent avec des productions musicales; un journal de fête décrivit par la prose et par l'image la vie et l'activité du jubilaire; M. Stambach — que les collègues suisses allemands appellent si joliment le Père des géomètres — avait écrit en vers une adresse de circonstance.

En décrivant l'activité du jubilaire pendant les 25 années

écoulées, on passe en même temps en revue l'histoire du Bureau des mensurations de la ville de Zurich.

Rügger entra le 1^{er} août 1891 au service du „Bureau du cadastre de Zurich et environs“. La fusion avec la ville de Zurich des 11 communes limitrophes, effectuée le 1^{er} janvier 1893, et la division du nouveau territoire en 5 arrondissements entraînèrent la création d'autant de bureaux des travaux, auxquels incombait la conservation du cadastre, placée sous la direction d'un géomètre patenté. Rügger fut préposé au 5^e arrondissement et quitta à cet effet le bureau prémentionné. La nouvelle organisation n'ayant cependant pas donné de bons résultats, on décida la création d'un Bureau central des travaux, ainsi que d'un *Bureau central des mensurations*, celui-ci *indépendant du premier et relevant directement de l'autorité municipale exécutive*. Ce bureau, auquel incombait les travaux de rénovation et de conservation des plans, fut placé sous la direction de M. D. Fehr, géomètre de la ville, encore actuellement en fonctions. Ensuite de cette nouvelle organisation, Rügger retourna auprès de son ancien chef qui le plaça dans la section de rénovation. Il travailla alors dans les anciennes communes d'Hirslanden, Leimbach, Wollishofen et Hottingen.

Mais les travaux de conservation exigeaient un personnel toujours plus nombreux, si bien qu'en janvier 1905 notre collègue Rügger dut s'occuper de cette partie. Lorsqu'en janvier 1913 un nouveau poste de chef de section dut être créé, le choix se porta sur lui et, depuis cette époque, il a la direction de la conservation du cadastre dans les arrondissements I et II, comprenant la vieille ville et les anciennes communes d'Enge, Wollishofen et Leimbach.

A côté de sa féconde activité professionnelle, il trouva encore le temps de se rendre utile à la Société suisse des Géomètres. Nous lui devons la traduction de nombreux articles du „Journal des Géomètres“; il a de ce fait certainement contribué à l'entente réciproque entre Suisses allemands et Suisses romands.

Puisse ce collègue, actuellement dans la force de l'âge, pouvoir fêter en cheveux blancs, dans 25 ans d'ici, le jubilé de ses 50 ans de service.